

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure négociée ouverte
Référence :	EA-M12-2025
Date de mise en ligne :	Le mardi 18 février 2025 à 09:17:33
Date de clôture :	Le mercredi 21 mai 2025 à 12:00:00
Titre :	Délégation de service public pour la production et la distribution d'eau potable
Descriptif :	<p>La présente consultation a pour objet la délégation du service public de production et de distribution d'eau potable de la Communauté de communes du Bassin de Pompey.</p> <p>La gestion du service délégué inclut l'exploitation, dont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'entretien et la surveillance des installations de production et de distribution d'eau potable (ouvrages, réseaux et accessoires de réseau, branchements, compteurs) ;- la surveillance et le contrôle de la qualité de l'eau produite et distribuée, la recherche des anomalies susceptibles de perturber le bon fonctionnement du service et la résorption de ces situations dans les limites définies par le contrat ;- la réalisation des travaux mis à la charge du Délégitaire par le contrat et ses modifications ultérieures ;- la gestion des relations avec les abonnés du service ;- l'information et l'assistance technique à la Collectivité pour lui permettre de maîtriser le service, notamment par la transmission de données précises et fiables.

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

Questions / Réponses

[09/04/2025 à 11:12:34] Bonjour, veuillez trouver ci-dessous nos questions. Bien cordialement.

Pouvez-vous nous transmettre l'historique des réparations de casses sur canalisations, branchements et accessoires de réseau sur le périmètre de la régie ainsi que sur le feeder l'Obrion?

1. Pouvez-vous nous transmettre les surfaces des espaces verts à entretenir ainsi que les prestations historiquement réalisées avec leur fréquence sur les périmètres de la Régie, Custines et Lay-Saint-Christophe?

2. Pouvez-vous nous transmettre les détails de fourniture d'énergie, segmentation, FTA, PS et consommations d'énergie détaillés en HC/HP par PDL des communes de la Régie?

3. Pouvez-vous nous préciser les caractéristiques et les dates de renouvellement des pompes installées dans les puits Ranney de Liverdun ?

4. Pouvez-vous nous confirmer que la modélisation hydraulique réalisée par la CCBP sur l'ensemble de son périmètre sera bien mise à disposition du futur délégataire qui ne devra se charger que des futures MAJ et d'y insérer le volet qualité?

[17/04/2025 09:59:34] Bonjour,

Vous trouverez ci-après réponse à la question suivante :

Pouvez-vous nous confirmer que la modélisation hydraulique réalisée par la CCBP sur l'ensemble de son périmètre sera bien mise à disposition du futur délégataire qui ne devra se charger que des futures MAJ et d'y insérer le volet qualité ?

Réponse : Oui, nous confirmons.

Meilleures salutations

[28/03/2025 à 17:49:21] Bonjour,

Vous trouverez ci-après nos questions :

1. Projet de contrat : Le projet de contrat indique une date de démarrage du contrat qui n'est pas encore arrêtée (entre le 1er janvier et le 1er juillet 2026). Est-ce que la date de prise d'effet décalera la date de fin ou bien est ce la durée du contrat qui peut varier de 8 ans à 7,5 ans ?

2. Projet de contrat : Le projet de contrat indique un engagement de performance par groupe de communes. Pouvez-vous nous indiquer comment a été fait ce regroupement ? Pour une meilleure précision est-il plutôt possible de prendre un engagement par commune en fonction de sa date d'entrée dans le périmètre du contrat ?

3. DQE et hypothèses d'assiettes : sauf erreur de notre part, le plus gros consommateur hors VEG est la brasserie de Champigneulle qui a une consommation annuelle de l'ordre de 680 000 m³/an maximum sur les 3 dernières années. Les ventes en gros existantes sont des échanges d'eau internes à la CCBP qui ne donneront à priori plus lieu à une facturation à partir de l'année 2028. Aussi ces ventes devraient être plus faibles que 700 000 m³. Par conséquent, nous ne comprenons pas les 2 120 000 m³ sur la durée du contrat dans la dernière tranche de consommation au-dessus de 700 000 m³ ?

4. Reprise du personnel : Pouvez-vous nous communiquer l'âge exact de l'agent étant dans la tranche 60-65, ainsi que nous confirmer son ancienneté exacte, et son pourcentage d'affectation sur le contrat ?

5. Reprise du personnel : Pouvez-vous nous communiquer l'âge et la qualification du personnel susceptible d'être repris sur le périmètre en régie ?

7. Exploitation : Pouvez-vous nous préciser le rendement hydraulique des usines de production du périmètre ?

8. Exploitation : Pouvez-vous préciser par communes le nombre de compteurs de sectorisation télésurveillés et non télésurveillés présents sur le réseau et nous fournir un plan de sectorisation par périmètre ?

9. Exploitation : Nous avons bien noté que sur certains périmètres, la géolocalisation des réseaux en classe A avait fait l'objet d'options non retenue par le délégant. Pouvez-vous nous confirmer sur quel périmètre la géolocalisation classe A a été réalisée et sur quels types d'ouvrages (canalisations et/ou affleurants) pouvons-nous tenir compte du champs "Précision" renseigné dans le SIG pour définir les canalisations et affleurants à géolocaliser en classe A ? Pour les communes qui n'entreront pas tout de suite dans le périmètre du contrat (Marbache, Frouard et Bouxières-aux-Dames) devons-nous considérer que la géolocalisation en classe A aura été réalisée lors de l'entrée des communes dans le périmètre ?

10. Exploitation : Pouvez-vous indiquer la surface d'espaces verts et la longueur de haie à entretenir sur le périmètre en régie, à minima de manière approximative ?

13. Exploitation : Existe-t-il un règlement de voirie au sein de la CC Bassin de POMPEY et si oui, pouvez-vous nous le fournir ?

14. Exploitation : Existe-t-il des diagnostics GC, amiantes, Plomb, HAP ? Si oui pouvez-vous nous les fournir ?

15. Exploitation : Sauf erreur de notre part, le programme de contrôle sanitaire fourni au DCE est celui répondant à l'ancienne réglementation. Pouvez-vous nous fournir le programme du contrôle sanitaire à compter de 2026 suivant la nouvelle réglementation et son coût – dans le cas où celui-ci ne serait pas disponible, nous chiffrerons les charges d'analyses réglementaires sur la base des éléments communiqués dans le DCE.

18. Exploitation : Nous avons identifié dans le document « données sur le service » l'existence d'équipements

de prélocalisations de fuites fixes qui sont à priori des biens de retours pour la collectivité sur la commune de BOUXIERES, Pouvez-vous nous préciser l'âge, la marque et le modèle de ce matériel ainsi que leur emplacement actuel ? Ce matériel est-il interopérable ou nécessite-t-il une convention avec l'actuel opérateur de parc de prélocalisateurs pour son utilisation ? Pouvez-vous nous préciser le taux de fonctionnement du parc.

19. Exploitation : Existe-t-il d'autres prélocalisateurs de fuite fixes sur d'autres périmètres qui sont des biens de retour pour la collectivité ?

20. Exploitation : Existe-t-il des équipements de mesure de qualité fixes qui sont des biens de retours pour la collectivité ? Si oui pouvez-vous nous préciser l'âge, la marque et le modèle de ce matériel ainsi que leur emplacement actuel ?

21. Exploitation : En lien avec l'instruction no DGS/EA4/2020/67 du 29 avril 2020 relative au chlorure de vinyle monomère (CVM), pouvez-vous nous indiquer si les inventaires pour chacune des communes ont été réalisés, et si oui, nous communiquer les résultats de ces derniers.

22. Exploitation : Pourriez-vous nous fournir au format SHAPE l'historique des interventions géolocalisé et horodaté sur les 5 dernières années ? (il n'est pas fourni pour tous les périmètres)

23. Exploitation : Pourriez-vous nous transmettre l'inventaire des accessoires de réseau (nombre de vannes, ventouses, stabilisateurs de pression) sur l'ensemble du périmètre (il n'est pas fourni sur tous les périmètres) ?

24. Exploitation : Pouvez-vous nous transmettre les modélisations de réseau existantes pour les périmètres où elles existent (indiquées comme existantes dans certains RAD car prises en compte dans le calcul de l'Indice Connaissance Gestion Patrimoniale pour BOUXIERES AUX DAMES et FROUARD notamment) ? Nous avons bien pris connaissance de la modélisation de réseau fournie dans le dossier pour la commune de POMPEY.

25. Exploitation : Pouvez-vous nous fournir le calcul de l'indice de connaissance patrimoniale par communes (notamment sur les communes en régie ou prestation de service) afin de connaître le niveau actuel de l'indicateur pour proposer un engagement contractuel dans le futur contrat ?

26. Exploitation : Sur le périmètre du feeder de l'Obrion, serait-il possible de disposer d'un historique de fuites plus conséquent (10 années) s'il est disponible ?

27. Exploitation : Pouvez-vous nous confirmer que les seuls imports d'eau avec des collectivités externes au périmètre de la communauté de communes sont ceux avec la CC Seille et Grand Couronné, la fourniture d'eau via le puits de LOISY, et l'éventuel échange d'eau avec la métropole du Grand Nancy (2106m3 importés en 2023 au point d'achat MNG Les Baraques). Pouvez-vous nous confirmer que les autres conventions mentionnées dans le projet de contrat sont des échanges internes au périmètre de la CC et n'auront plus lieu d'être dans le cadre du futur contrat à partir de 2028 ? Confirmez-vous également qu'il n'y a pas de vente d'eau externe à la communauté de communes (en dehors de la Vente En Gros à la brasserie de Champigneulles considérée comme un industriel à l'intérieur du périmètre) ?

28. Exploitation : Confirmez-vous que pendant la période 2026-2027 les échanges d'eau entre Bouxières aux Dames, Frouard, et Marbache avec le reste du périmètre de la CCBP donneront lieu à une facturation ?

29. Exploitation : Confirmez-vous que les volumes importés identifiés dans les RAD de Frouard, Marbache et Bouxières aux Dames au Syndicat de l'Obrion Moselle sont internes à la CCBP et ne donneront plus lieu à une facturation après l'entrée dans le périmètre du futur contrat de ces communes ?

32. Exploitation : Pouvez-vous nous transmettre le rapport de décolmatage des puits Ranney de POMPEY mentionné dans le document « Données sur le service » réalisé en 2021 ?

33. Exploitation : L'UPEP des Vannes utilise dans son process du Mangagran :

- Pouvez-vous nous indiquer le volume unitaire de Mangagran par filtre
- Pouvez-vous nous mentionner les dates des dernières opérations de changement du matériau sur les cinq dernières années ;
- Lors de la visite un dispositif permettant nous le supposons de recharger les filtres était présent : à qui appartient-il ?
- Pouvez-vous nous transmettre le dernier bordereau d'évacuation du Mangagran usagé ?

34. Exploitation : Le document « données sur le service » mentionne le réactif "pouzzolane". Pouvez-vous nous confirmer que celui-ci se trouve dans les tours d'oxydation de la station des Vannes de POMPEY ? Pouvez-vous nous indiquer le volume changé en 2017 ?

35. Exploitation : le document « données sur le service » mentionne pour le périmètre de la régie une consommation de 4 bouteilles de chlore gazeux par an (entre autres) : pouvez-vous nous préciser la capacité des 4 bouteilles ?

36. Exploitation : pouvez-vous nous communiquer les supports de communication des télégestions sur les ouvrages qui n'ont pas fait l'objet d'une visite (2G / 3G / 4G / RTC) ?

37. Exploitation : Pourriez-vous nous transmettre une copie des derniers rapports de contrôles de levage et équipements sous pression ? Sauf erreur de notre part, seuls les rapports de contrôles de conformité électrique sont fournis au DCE.

38. Exploitation : Est-ce qu'un ou des schémas directeurs eau potable ont été réalisés sur le périmètre du contrat ? Si oui pouvez-vous nous le transmettre ?

39. Données financières : Pourriez-vous nous transmettre les CARE des 3 dernières années sur l'ensemble des périmètres délégués (non disponible dans les RAD) ?

40. Données financières : Pouvez-vous communiquer le chiffre d'affaires des prestations de service actuelles (sur les périmètres en régie avec prestation de service) ?

41. Données financières : Pouvez-vous nous transmettre les avis de CFE sur les 3 dernières années sur le périmètre délégué ? Pour le périmètre actuellement en prestation de service, pouvez-vous nous transmettre le montant des impôts actuellement payés ?

42. Données financières : Pourriez-vous nous transmettre les derniers tarifs en vigueur facturés à l'usager sur chacun des périmètres ? Tarifs au 01/01/2025

44. Données financières : confirmez-vous que les frais de contrôle ont été fournis à titre indicatif pour certains périmètres et ne sont pas à intégrer dans le prochain contrat (non mentionné au projet de contrat) ?

45. Relève : le projet de contrat indique l'existence d'une radio-relève et relève manuelle sur les communes de Liverdun, Saizerais, Malleloy, Faulx, Montenois, Millery, Lay-Saint-Christophe et Champigneulle. Quels est le nombre de compteurs équipés de modules de radio-relève par commune ? Quels sont les âges, les modèles, et la technologie des modules radio en place ? Existe-t-il une convention avec un opérateur quelconque pour la reprise de la radio relève ? Pouvez-vous nous communiquer les taux de fonctionnement des modules en place lors de 3 dernières années ?

46. Relève : Nous avons noté l'existence de télérelève sur les communes de Bouxières aux Dames et Marbache. Les données de fonctionnement ont été communiquées dans le DCE. La télérelève est-elle interopérable ? Sinon existe-t-il une convention avec un opérateur pour la reprise de la télérelève en place et dans ce cas, pouvez-vous nous fournir cette convention ?

49. Relation abonnés : Pouvez-vous communiquer le taux de dématérialisation actuel des factures sur le périmètre du futur contrat ?
50. Relation abonnés : le document « données sur le service » indique que la facturation a lieu en 2 vagues pour les communes en régie : pouvons-nous connaître les communes concernées par la première et la deuxième vague ?
51. Relation abonnés : quels sont les périmètres pour lesquels la facturation de l'assainissement collectif est aujourd'hui assurée par le délégataire/prestataire/régie eau potable ainsi que le nombre d'abonnés concernés ?
52. Relation abonnés : Sur le périmètre du parc d'activité, les volumes vendus présentent de très fortes variations d'une année sur l'autre. Serait-il possible de disposer d'un historique des volumes vendus plus conséquent (depuis 2020) s'il est disponible ?
53. Relation abonnés : La consommation faible par rapport aux années antérieures des gros consommateurs Crown Bevcan et UPM RAFLATAC en 2023 est-elle exceptionnelle ou est-elle vouée à perdurer (modification du process ou baisse d'activité) ?
54. Relation abonnés : Pouvez-vous nous transmettre le fichier des abonnés remis pour le périmètre en régie avec un historique plus important (uniquement 6 mois de consommation dans le fichier transmis) afin de consolider nos hypothèses d'assiettes ?
55. SIG : Confirmez-vous que pour l'ensemble du périmètre de la future délégation le SIG est bien calé sur le PCRS (plan corps rue simplifié) ? Si non quels sont les périmètres concernés par la projection du SIG sur le PCRS à réaliser par le futur délégataire ?
56. SIG : Faut-il prévoir un flux automatisé de données du SIG sous un format de données particulier pour la collectivité ? Si oui, quel est le modèle conceptuel de données de la collectivité à respecter (MCD) ?
57. Energie : Dans les documents précisant les points de livraison et le type de contrat dans les dossiers "Energie" nous avons identifié quelques éléments à priori manquants :
- BOUXIERES AUX DAMES : pas d'information sur le PDL (point de livraison) de la station de reprise les clos sauf s'il porte un autre nom ou s'il est regroupé avec un autre site
 - FROUARD : pas d'information sur les PDL de UPC Liverdun et UPS Route de Metz sauf s'ils portent un autre nom ou s'ils sont regroupés avec un autre site
 - MARBACHE : pas d'information sur le PDL de Fontaine à Vie sauf s'il porte un autre nom ou s'il est regroupé avec un autre site
 - POMPEY : dans le fichier Energie il n'y a que 4 PDL, contre 5 installations dans le RAD : pouvez-vous nous préciser les installations du RAD qui sont regroupées sous un même PDL ?
58. Energie : Pouvez-vous nous communiquer la liste des PDL et du type de contrat sur le périmètre en régie (seule la consommation est communiquée dans le document « Données sur le service ») ?
59. Patrimoine : Pouvez-vous nous communiquer les plans de renouvellement contractuels électromécaniques, parc compteur abonnés et accessoires de réseau des années 2024 et 2025 pour l'ensemble du périmètre, de l'année 2026 pour les communes de Bouxières aux Dames, Marbache et Frouard et de l'année 2027 pour la commune de Frouard ?
60. Patrimoine : Pouvez-vous nous indiquer s'il est prévu des travaux ou investissements particuliers au cours de

l'année 2025 pour l'ensemble du périmètre, de l'année 2026 pour les communes de Bouxières aux Dames, Marbache et Frouard et au cours de l'année 2027 pour la commune de Frouard ?

61. Patrimoine : Confirmez-vous qu'il n'y a pas de matériel électromécanique sur les périmètres FEEDER OBRION et PARC D'ACTIVITES (en dehors des organes de réseau comptage et stabilisateur de pression) ?

66. Patrimoine : Pour une valorisation correcte du parc électromécanique, en compilant les différents inventaires fournis, il y a 60 lignes de matériel sensible (pompes, chlorations) pour lesquelles il manque des données caractéristiques et 243 lignes où les dates de mise en service ne sont pas mentionnées. Nous avons établi 2 fichiers EXCEL reprenant les lignes de matériel sensible pour lesquels les données sont manquantes (un fichier caractéristiques manquantes et un fichier date de mise en service manquante), nous vous le transmettons par WETRANSFER via le lien suivant. Pouvez-vous nous les transmettre en retour avec les éléments complémentaires ou à minima avec les dates et les caractéristiques à prendre par défaut ?

67. Patrimoine : Lors des visites nous avons pu identifier certains éléments pour lesquels nous souhaiterions disposer d'informations complémentaires :

Liverdun Puits Ranney :

- Le ballon anti-bélier semblait hors service : est-ce le cas ? De quand date le dernier contrôle réglementaire ?

- Le transformateur est-il propriété d'EDF ou de la collectivité : quelle est la date de dernière inspection ?

Pouvons-nous disposer du rapport ?

- Pouvons-nous disposer de la date de dernier nettoyage des drains et du rapport associé ?

Liverdun réseau :

- Pouvez-vous nous confirmer qu'il existe 13 compteurs de sectorisation non télégrés sur le réseau de Liverdun ?

Réservoir Millery :

- Pouvez-vous nous indiquer la date du dernier remplacement des lampes UV et le nombre de lampes ?

Désinfection St Etienne :

- Pouvez-vous nous indiquer la date du dernier remplacement des lampes UV et le nombre de lampes ?

Montenoy Longue Raie :

- Pouvez-vous nous indiquer comment est pris en compte le trop plein des sources qui se situe dans le réservoir pour le calcul du rendement ?

- Le transformateur est-il propriété d'EDF ou de la collectivité : quelle est la date de dernière inspection ?

Pouvons-nous disposer du rapport ?

- Pouvez-vous nous indiquer la date du dernier remplacement des lampes UV et le nombre de lampes ?

Champigneulles réservoir Eismann

- Pouvez-vous nous indiquer la date du dernier remplacement des lampes UV et le nombre de lampes ?

Réservoir Douai

- Pouvez-vous nous confirmer que le traitement du Manganèse est à l'arrêt et qu'il n'est pas prévu de le remettre en fonctionnement ?

Station des Vannes Pompey :

- Le transformateur est-il propriété d'EDF ou de la collectivité : quelle est la date de dernière inspection ?

Pouvons-nous disposer du rapport ?

- Pouvez-vous nous confirmer que les réactifs soude et permanganate ne sont plus utilisés sur cette station ?

Éléments vus lors des visites et non présents dans l'inventaire :

- Sur l'usine de Bellefontaine, l'inventaire ne mentionne pas le système de chloration installé. Quelle est la date de mise en service de cet équipement ?

- Sur le surpresseur de Clévent, pouvez-vous confirmer la présence de 3 pompes de surpression ? quelle est la date de mise en service du ballon hydrofort ?

- Sur le puits Ranney, l'inventaire ne mentionne pas le système de chloration installé. Quelle est la date de mise en service de cet équipement ?

63. Patrimoine : Confirmez-vous qu'il n'existe pas d'inventaire au format EXCEL pour le périmètre en Régie ? S'il existe pouvez-vous nous le transmettre ?

Vous trouverez sur le lien ci-après les deux tableaux :

<https://we.tl/t-rIPOGKc9de>

Cordialement

Questions / Réponses

[07/04/2025 14:47:26] Bonjour,

Question 1 : Projet de contrat : Le projet de contrat indique une date de démarrage du contrat qui n'est pas encore arrêtée (entre le 1er janvier et le 1er juillet 2026). Est-ce que la date de prise d'effet décalera la date de fin ou bien est-ce la durée du contrat qui peut varier de 8 ans à 7,5 ans ?

Réponse : Conformément à l'alinéa 1 de l'article 2 du projet de contrat, la durée du contrat est fixée à 8 ans à compter de la prise d'effet du contrat.

Question 2 : Projet de contrat : Le projet de contrat indique un engagement de performance par groupe de communes. Pouvez-vous nous indiquer comment a été fait ce regroupement ? Pour une meilleure précision est-il plutôt possible de prendre un engagement par commune en fonction de sa date d'entrée dans le périmètre du contrat ?

Réponse : La Collectivité a défini des secteurs de communes avec un niveau de rendement homogène. Rien n'empêche les soumissionnaires de proposer un engagement par commune en complément des engagements par groupe de communes.

Question 5 : Reprise du personnel : Pouvez-vous nous communiquer l'âge et la qualification du personnel susceptible d'être repris sur le périmètre en régie ?

Réponse : Des éléments de réponse ont déjà été apportés en réponse à une autre question => Des mouvements de personnel sont en cours et donc les précisions apportées à ce stade de la procédure ne correspondraient pas à la situation qui sera en place dans quelques mois. Des précisions seront apportées dans la mesure du possible à un stade ultérieur de la procédure.

Question 24 : Exploitation : Pouvez-vous nous transmettre les modélisations de réseau existantes pour les périmètres où elles existent (indiquées comme existantes dans certains RAD car prises en compte dans le calcul de l'Indice Connaissance Gestion Patrimoniale pour BOUXIERES AUX DAMES et FROUARD notamment) ? Nous avons bien pris connaissance de la modélisation de réseau fournie dans le dossier pour la commune de POMPEY.

Réponse : La réponse a déjà été apportée en réponse à une autre question => Conformément à l'article 59.5 du contrat, il est prévu que "Le Délégataire crée une modélisation hydraulique et qualité des réseaux unique sur l'ensemble du secteur géographique délégué et sous un même format, avant la fin de la première année suivant la date de prise d'effet du présent contrat".

En complément, il est précisé que la Collectivité disposera d'une modélisation hydraulique à l'échelle de l'ensemble de son périmètre à l'été.

Question 29 : Exploitation : Confirmez-vous que les volumes importés identifiés dans les RAD de Frouard, Marbache et Bouxières aux Dames au Syndicat de l'Obrion Moselle sont internes à la CCBP et ne donneront plus lieu à une facturation après l'entrée dans le périmètre du futur contrat de ces communes ?

Réponse : Oui, nous confirmons.

Question 44 : Données financières : Confirmez-vous que les frais de contrôle ont été fournis à titre indicatif pour certains périmètres et ne sont pas à intégrer dans le prochain contrat (non mentionné au projet de contrat) ?

Réponse : Oui, nous confirmons.

Bonne réception

Questions / Réponses

[26/03/2025 à 08:08:09] Bonjour,
Veuillez trouver ci-après nos questions :

- En lien avec l'article 92.2 Pouvez-vous nous confirmer le nombre d'accès / utilisateurs à la GED ?
- En lien avec l'article 92.2 (Fonctionnement et animation de la GED) Pouvez-vous nous préciser le besoin de hiérarchisation des accès et des envois des informations souhaitées (conditions de fonctionnement)?
- Pouvez vous nous fournir un fichier abonnés avec un historique de consommation sur les 3 dernières année pour le périmètre régie ?
- Pouvez-vous nous préciser le besoin sous-jacent des précisions de facturations et partage de données mentionnées dans l'avant-dernier paragraphe de l'article 31 afin de répondre favorablement à votre demande?
- Pouvez vous nous fournir l'inventaire des équipements réseaux sur le périmètre du feeder alimenté par l'Obrion Moselle (stabilisateurs pression, soupape décharge , vidange, ventouses)

Vous en souhaitant bonne réception,
Cordialement

[07/04/2025 15:05:23] Bonjour,

Question 2 : En lien avec l'article 92.2 (Fonctionnement et animation de la GED) Pouvez-vous nous préciser le besoin de hiérarchisation des accès et des envois des informations souhaitées (conditions de fonctionnement) ?

Réponse : Il appartient aux soumissionnaires de présenter les possibilités de leur dispositif afin de permettre à la Collectivité de préciser la hiérarchisation des accès qu'elle souhaitera au cours de la phase de préfiguration quant aux envois d'information. Le principe d'une GED est de procéder par dépôts plutôt que par envois.

Question 4 : Pouvez-vous nous préciser le besoin sous-jacent des précisions de facturations et partage de données mentionnées dans l'avant-dernier paragraphe de l'article 31 afin de répondre favorablement à votre demande ?

Réponse : La Collectivité souhaite notamment contrôler que l'import des données ait été fait correctement et examiner le traitement pour la redevance assainissement.

Bonne réception

Questions / Réponses

[19/03/2025 à 14:08:30] Bonjour,
Veuillez trouver ci-après nos questions :

1. Pouvez-vous nous transmettre les résultats des derniers essais réalisés sur les poteaux incendie sur les 8 communes suivantes : Millery, Montenois, Faulx, Malleloy, Liverdin, Lay-St-Christophe, Custines et le Parc des Activités?
2. En lien avec le document "4,0_InventaireAEP_CCBP.pdf", pouvez-vous nous préciser si des branchements en plomb, notamment sur la ville de Custines ont été renouvelés en 2024 ou prévus en 2025 ?
3. Pouvez-vous nous fournir l'intégralité du programme d'analyses de l'ARS sur l'ensemble du périmètre du contrat?
4. Pouvez-vous nous communiquer les derniers rapports d'inspection des forages (notamment le puit Ranney de Liverdin)?
5. En lien avec l'article 20.1 du projet de contrat, pouvez vous nous préciser par commune le linéaire de conduite en domaine privé sur le périmètre de la régie et Custines Malleloy?
6. En lien avec le document "4,0_InventaireAEP_CCBP.pdf", pouvez vous nous fournir l'inventaire des équipements réseaux sur le périmètre régie (stabilisateurs pression, soupape décharge , vidange, ventouses)?
7. En lien avec le document "4,0_InventaireAEP_CCBP.pdf", pouvez vous nous préciser la classe de précision des réseaux AEP pour chaque commune en régie et sur Custines et Lay St Christophe?
8. En lien avec l'article 24 du projet de contrat, pouvez-vous confirmer que les investigations complémentaires restent à la charge de l'exploitant dans le cadre de projet de travaux ?
9. En lien avec l'article 27 du projet de contrat, pouvez-vous nous préciser le nombre de branchements déjà relevés en classe A sur le périmètre de la régie ainsi que sur les communes de Custines et Lay St Christophe ?
10. En lien avec l'article 28 du projet de contrat, dans le cadre des échanges de données demandés par la collectivité pouvez vous nous préciser quel est le logiciel utilisé par la collectivité pour son SIG ?
11. En lien avec l'article 49 du projet de contrat, pouvez-vous nous préciser à quel stade d'avancement se positionne la collectivité dans la démarche de mise en oeuvre du PGSSE ?
12. En lien avec l'article 51.1 du projet de contrat, disposez vous des arrêtés de DUP sur les différents captages du périmètre de la régie ?
13. En lien avec l'article 69.2 du projet de contrat, pouvez-vous nous confirmer que les travaux de raccordement demandés au futur délégataire dans le cadre de projets de travaux ne font pas l'objet d'une rémunération spécifique ?
14. En lien avec l'article 100.2 du projet de contrat, pouvez vous nous préciser les modalités d'application de la pénalité P40 en cas de non-conformité de l'eau distribuée aux abonnés au point de conformité ?
15. En lien avec l'article 100.2 du projet de contrat, pouvez vous nous préciser les modalités d'application de la pénalité P43 en cas de non-conformité de l'eau distribuée à la brasserie?
16. Pouvez-vous nous communiquer le nombre de compteur par diamètre et par année sur la commune de Lay-St-Christophe?
17. Pouvez-vous nous communiquer le tarif actuellement appliqué à la Brasserie de Champigneulles pour sa consommation en eau ?

Vous en souhaitant bonne réception,
Cordialement

Questions / Réponses

[28/03/2025 15:38:00] Bonjour,

Question 3 : Pouvez-vous nous fournir l'intégralité du programme d'analyses de l'ARS sur l'ensemble du périmètre du contrat ?

Réponse : Le programme a déjà été transmis dans le cadre d'une précédente réponse (cf. série 1 de réponses aux questions).

Question 8 : En lien avec l'article 24 du projet de contrat, pouvez-vous confirmer que les investigations complémentaires restent à la charge de l'exploitant dans le cadre de projet de travaux ?

Réponse : Oui, les investigations complémentaires restent à la charge de l'exploitant dans le cadre de projet de travaux.

Question 14 : En lien avec l'article 100.2 du projet de contrat, pouvez-vous nous préciser les modalités d'application de la pénalité P40 en cas de non-conformité de l'eau distribuée aux abonnés au point de conformité ?

Réponse : Conformément à l'article 100.2 du projet de contrat, la pénalité P40 est appliquée par cas constaté d'eau distribuée aux abonnés non-conforme au point de prélèvement.

Question 15 : En lien avec l'article 100.2 du projet de contrat, pouvez-vous nous préciser les modalités d'application de la pénalité P43 en cas de non-conformité de l'eau distribuée à la brasserie ?

Réponse : Conformément à l'article 100.2 du projet de contrat, la pénalité P43 est appliquée par phénomène constaté de contamination bactériologique de l'eau distribuée à la Brasserie.

Bonne réception

[05/03/2025 à 08:04:26] Bonjour,

Veillez trouver ci-après nos questions :

- 1) Dans le cadre de l'art. 6.2, il est fait mention du transfert de 8 agents de la collectivité dans le document : 3_DS_AEP_CCBP. Pouvez-vous nous préciser pour chacun de ces agents, sa fonction et qualification, sa catégorie professionnelle, son âge, son ancienneté, son niveau de diplôme, son salaire total chargé ?
- 2) Pouvez-vous nous communiquer les servitudes existantes et les indemnités associées en lien avec l'art.22.2 ?
- 3) Quels sont les secteurs où la modélisation n'est pas existante et à prévoir ?
- 4) Pouvez-vous nous fournir l'inventaire électromécanique du périmètre régie ?
- 5) Pouvez-vous confirmer que le nombre de compteurs équipés de tête émettrice sur le périmètre régie est bien de 4 408 conformément à la pièce "parc compteur régie" du dossier "10-Perimetre_regie" intégré dans le dossier principal "3.1-Annexes_DS"? Il semblerait que des compteurs fabriqués avant 2 000 soient équipés de radiorelève?
- 6) Pouvez-vous nous communiquer les indices à jour pour 2024 pour les communes en régie en lien avec l'art.27.5 (ICGPR)?
- 7) Dans le cadre de l'article 38.5.2 pouvez-vous nous indiquer quel est le calendrier actuel de relevé des index pour les communes en régie ? idem pour le calendrier de facturation.
- 8) Existe-t-il des servitudes sur les canalisations en domaine privé ?

Vous en souhaitant bonne réception,
Cordialement

Questions / Réponses

[28/03/2025 15:34:54] Bonjour,

Question 1 : Dans le cadre de l'art. 6.2, il est fait mention du transfert de 8 agents de la collectivité dans le document : 3_DS_AEP_CCBP. Pouvez-vous nous préciser pour chacun de ces agents, sa fonction et qualification, sa catégorie professionnelle, son âge, son ancienneté, son niveau de diplôme, son salaire total chargé ?

Réponse : Des mouvements de personnel sont en cours et donc les précisions apportées à ce stade de la procédure ne correspondraient pas à la situation qui sera en place dans quelques mois. Des précisions seront apportées dans la mesure du possible à un stade ultérieur de la procédure.

Question 2 : Pouvez-vous nous communiquer les servitudes existantes et les indemnités associées en lien avec l'art.22.2 ?

Réponse : La seule servitude indiquant la présence d'ouvrage d'eau potable en domaine privé est celle du Toulaire (sans indemnité associée) et se trouve en pièce jointe.

Question 4 : Pouvez-vous nous fournir l'inventaire électromécanique du périmètre régie ?

Réponse : Les informations sont dans les fiches descriptives des ouvrages (annexe 3-Inventaire_ouvrages du projet de contrat) dans lequel figure le détail des équipements.

Question 5 : Pouvez-vous confirmer que le nombre de compteurs équipés de tête émettrice sur le périmètre régie est bien de 4 408 conformément à la pièce "parc compteur régie" du dossier "10-Perimetre_regie" intégré dans le dossier principal "3.1-Annexes_DS" ? Il semblerait que des compteurs fabriqués avant 2 000 soient équipés de radiorelevé ?

Réponse : Les données disponibles font état des équipements à un instant "t". Ce nombre est en constante augmentation puisqu'à chaque renouvellement de compteurs, une nouvelle tête émettrice est installée. 4 408 compteurs radio-relevés ont été comptabilisés au moment de l'état des lieux.

Question 6 : Pouvez-vous nous communiquer les indices à jour pour 2024 pour les communes en régie en lien avec l'art.27.5 (ICGPR) ?

Réponse : Les indicateurs 2024 ne sont pas encore connus pour le périmètre en régie.

Question 7 : Dans le cadre de l'article 38.5.2 pouvez-vous nous indiquer quel est le calendrier actuel de relevé des index pour les communes en régie ? idem pour le calendrier de facturation.

Réponse : La réponse à cette question est déjà disponible dans la Pièce n°3 du DCE « Données sur le service ».

Question 8 : Existe-t-il des servitudes sur les canalisations en domaine privé ?

Réponse : La réponse a déjà été apportée en réponse à une autre question (cf. question 2).

Bonne réception

Questions / Réponses

[27/02/2025 à 14:44:16] Monsieur le Président,

C'est avec un très grand intérêt que notre société a commencé l'étude de votre dossier de consultation relatif à la procédure de délégation des services publics pour la production et la distribution d'eau potable.

Afin de répondre pleinement à votre attente, nous sommes confrontés au délai de réponse fixé au 05 mai 2025.

En considération de l'importance du dossier de consultation, du nombre de données des différents périmètres à analyser, nous sollicitons de votre part l'octroi d'un report de délai jusqu'au 05 juin 2025, afin de mener à bien notre étude et de vous remettre l'offre la plus complète et la plus pertinente.

Espérant un retour favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

[09/04/2025 16:09:39] Madame, Monsieur,

Question 1 : Afin de répondre pleinement à votre attente, nous sommes confrontés au délai de réponse fixé au 05 mai 2025.

En considération de l'importance du dossier de consultation, du nombre de données des différents périmètres à analyser, nous sollicitons de votre part l'octroi d'un report de délai jusqu'au 05 juin 2025, afin de mener à bien notre étude et de vous remettre l'offre la plus complète et la plus pertinente.

Réponse : Un avis rectificatif est effectué en ce sens, prévoyant une date limite de remise des plis le 21/05/2025 à 12h.

Meilleures salutations

[21/02/2025 à 14:55:18] Bonjour,

Serait-il possible de nous transmettre les éléments listés dans le RC :

Extraits des RAD

Programmes règlementaires

Plans des réseaux

Rapports de contrôle de conformité électrique des installations

Fichiers abonnés

Frais de contrôle

Inventaires ouvrages...

énergie

espaces verts

pyramide compteurs

SIG

données de télégestion

état des impayés

extrait du contrat actuellement en vigueur concernant les modalités de fin de contrat.

Cordialement

Questions / Réponses

[25/02/2025 14:30:42] Bonjour,

Toutes ces pièces sont accessibles dans les documents.

Les liens pour les annexes se situent dans le document (en format Word) dénommé avis de concession (paragraphe 11).

-L'annexe 3 au projet de contrat Inventaires ;

-Les annexes aux données sur le service.

Meilleures salutations